

# RENTREE 2007 :

- **900** Suppressions de postes : record absolu
- Depuis 2007, **31000 heures supprimées**, soit l'équivalent de 24 collèges et 10 lycées.

## EDITO

En janvier, dans un hebdomadaire des Yvelines, le Recteur annonçait «199 postes supprimés à la rentrée» et exprimait son *satisfecit* : « en matière de moyens d'enseignement, la situation (...) s'améliore », « aucune raison de s'inquiéter ». Pourtant, nos premières analyses montraient bien que la purge allait être bien plus sévère portant quasi exclusivement sur les collèges, SEGPA, Lycées généraux et technologiques et Post Bac : 757 emplois vont y être retirés pour la rentrée 2007 au prétexte de la baisse des effectifs et par application zélée du décret de Robien sur les décharges statutaires, soit en volume horaire 13626 heures.

Depuis 2004, le Rectorat a prélevé sur ces mêmes structures plus de 31000 heures, **ce qui équivaut à la fermeture de 23 collèges et de 10 lycées en 4 rentrées, pas loin du quart d'un département !** (Voir tableau 1).

Le retrait des heures dans les établissements a évidemment des conséquences sur les postes fixes, aggravées par le choix du Recteur d'augmenter la proportion d'HSA ce qui par effet mécanique accentue les suppressions de postes.

On atteint ainsi **800 suppressions de postes, plus du double par rapport à la rentrée 2006 : un record absolu !!**(Voir tableau 2).

Certaines disciplines déjà sinistrées (comme l'Allemand, les Lettres classiques, l'Eco Gestion ou les STI) n'offriront même pas assez de postes vacants pour replacer les collègues en mesure de carte, beaucoup offriront peu de postes en établissement au mouvement (Lettres modernes et Histoire Géo) ce qui générera des affectations contraintes et massives sur ZR... L'avenir est tout tracé pour de jeunes collègues TZR dans ces disciplines : une affectation sur un poste de Lettres- Histoire en Lycée professionnel...A cela s'ajoute une augmentation importante des postes à complément de service, ce qui va dégrader les conditions d'exercice de nombreux collègues.

Dans le contexte actuel, il s'agit bien de continuer et d'amplifier les actions collectives engagées depuis plusieurs mois contre une politique de renoncement à l'Education pour tous qui aboutit à la réduction de l'offre de formation, à la déstructuration du Service public d'Education et à l'alourdissement et à la dénaturation de nos métiers. **Le 1<sup>er</sup> mai sera l'occasion d'exprimer fortement nos exigences** : nous vous appelons à y participer massivement et à y faire apparaître par établissement l'état des suppressions de postes (voir circulaire 1<sup>er</sup> mai en ligne sur notre site).

Quels que soient les résultats du 2<sup>e</sup> tour des élections présidentielles, il n'y aura pas d'état de grâce ! Plus que jamais le mot d'ordre doit être une action par établissement pour maintenir la pression et obtenir un collectif budgétaire permettant de rétablir les postes supprimés, l'abrogation des décrets de Robien et de la Loi Fillon.

Marie-Damienne ODENT

Jean-François GAY

## Tableau 1 : Evolution des dotations par structures entre 2004 et 2007.

**Explication** : ce tableau fait la comparaison à partir des répartitions par grandes masses donnés au CTPA du 21 janvier 2004 et celui du 18 janvier 2007.

	Rentrée 2004	Rentrée 2007	Ecart 2004/2007	L'écart correspond à la fermeture de :
<b>COLLEGE</b>	295800 heures	279351 heures	- 16449 heures	23 collèges de 600 élèves
<b>SEGPA</b>	19890 heures	17342 heures	- 2548 heures	25 SEGPA d'une cinquantaine d'élèves
<b>LYCEE Général et technologique + Post Bac</b>	203303 heures	192509 heures	- 10794 heures	10 lycées de 800 élèves
<b>EREA</b>	8750 heures	7350 heures	- 1400 heures	Pratiquement 3 EREA
<b>S/Total</b>	<b>527743 heures</b>	<b>496552 heures</b>	<b>- 31191 heures</b>	
<b>LP</b>	93403 heures	104696 heures	+ 11291 heures	Création de 9 LP de 500 élèves
<b>TOTAL structures</b>	<b>621143 heures</b>	<b>601248 heures</b>	<b>- 19895 heures</b>	

## Tableau 2 : Suppressions de postes fixes

	<b>Suppressions d'emplois</b> en Collège, SEPA, LGT et Post Bacs	<b>Suppressions de postes fixes</b> en Collège, SEGPA, LGT et Post Bacs
Rentrée 2005	483	248
Rentrée 2006	452	384
Rentrée 2007	757	809
<b>Total</b> sur 3 rentrées	<b>1692</b>	<b>1441</b>

**Par discipline**: en Allemand il va y avoir 43 suppressions de postes fixes à la rentrée (115 en 3 rentrées!), en Lettres classiques : 36 suppressions (86 en 3 rentrées) en Eco Gestion: 41 suppressions (137 en 3 rentrées). Plus d'une cinquantaine de postes sont supprimés dans les disciplines de STI, 81 en Maths 77 en Hist/G, 96 en Lettres modernes, 71 en Anglais, 47 en SVT, 13 en Physiques, 9 en Musique...

## **H/E**

L'une des raisons qui - d'après le rectorat - justifie la baisse des dotations horaires est l'évolution démographique. Nous y avons donc regardé de plus près : si le rectorat avait maintenu des moyens constants par élève (concrètement ce qu'il appelle le H/E) entre 2004 et 2007, il aurait fallu réinjecter plus de 3000 heures en collège (rappelons que l'académie de Versailles avait déjà le H/E collège le plus bas de France !) et surtout plus de 8000 heures en lycée général et technologique !!!

## **Lycée**

En 4 rentrées le lycée (Général, technologique et Post bac) a été la principale victime des choix budgétaires à Versailles car si l'évolution démographique a été peu sensible, les dotations ont été en constante réduction. Tout d'abord la fermeture de nombreuses formations : plus d'une centaine d'options LV3 en 2004 et surtout en Technologique : toutes les Premières d'adaptation en STT et STI (pas loin de 70 classes) toujours en 2004, une quarantaine de Premières STT à la rentrée 2005 et plus de 70 Terminales STT à la rentrée 2006. A cela il faut ajouter un émiettement des formations STI : quelques classes supplémentaires fermées à chaque rentrée.

La plus grande partie des moyens récupérés (un peu plus de 11000 heures) a servi à financer le développement de la voie professionnelle : si le déficit en terme de formations professionnelles (particulièrement les CAP réservés et les Bacs Pros) reste important dans l'académie, c'est principalement par ponction de moyens prélevés sur la voie technologique qu'il a été partiellement comblé.

## **SEGPA**

Le SNES a obtenu que les compléments de service en SEGPA ne soient pas réservés à un personnel précis mais que des consignes soient données aux C/E pour qu'ils ventilent de manière équitable ces heures entre tous les collègues de la discipline concernée. C'est un engagement de l'Administration, en cas de difficultés, n'hésitez pas à nous contacter.

## **Dotations globalisées**

Le Recteur de Versailles a fait le choix de donner des dotations globalisées dans les lycées, c'est à dire sans faire la distinction entre les heures attribuées entre chaque voie de formation (Post Bac, Général, Technologique, Professionnel) : au Chef d'établissement (et à son conseil d'administration, s'il a voix au chapitre !!...) de se « débrouiller » dans la répartition... Décision éminemment politique qui érige en dogme le pilotage au et par le local et légitime sans aucune restriction les choix locaux effectués y compris s'ils contournent les horaires réglementaires. Le Rectorat et les Inspections d'académie n'exercent ainsi plus aucun moyen de contrôle et renoncent à leur rôle de garants d'une formation équitable pour tous. Cette attitude préfigure certaines propositions des audits collèges et lycées (développement de l' « expérimentation », dotations amputées de 20% etc..)